



Assemblée Générale à Seilhac (Corrèze) 18-19-20 mai 2002



Le Samedi 18 Mai 2002, l'Assemblée Générale de CLIPCAR EVASION est déclarée ouverte par son Président à 18h. Elle se tient dans le Camping Municipal Camping « Lac de Bournazel » à Seilhac

L'ordre du jour est le suivant:

- Assemblée statutaire
 - Rapport du Président
 - Statuts
 - Rapport et compte rendu financier
 - Vote des résolutions
 - Élection du bureau
- Rapport d'activité
 - Situation de l'association
 - Compte rendu activités 2001 et 2002
 - Activités 2003 et 2004
 - Dossier « Problèmes, Améliorations, Solutions »
 - Réponses et problèmes posés par leur publication
 - Fiches
- La F.F.C.C
- Le produit Clip car Evolution

Le Président avant toute chose tient à remercier Monique Beuchey et Christiane Brach, qui ont permis que se tienne cette 12ème assemblée générale à Seilhac. Elles ont préparé un programme qui, il en est persuadé, permettra dans l'esprit qui est de règle lors de nos rassemblements:

- Convivialité
- Amitiés
- Echange

de découvrir cette superbe région et nous donner envie d'y revenir. Il excuse:

- André Morin et son épouse ne seront pas présents, des festivités où André est à l'honneur sont organisées. Il doit recevoir une médaille suite aux travaux qu'il a effectués pour reconstruire un véhicule révolutionnaire inventé au début du siècle: un véhicule amphibie à 2 roues.
- et tous ceux qui pour des raisons professionnelles ou d'éloignement trop important n'ont pu nous retrouver....

.....mais un point commun à tous: ils vous transmettent leurs amitiés, sont de tout cœur avec nous et espèrent bien nous rejoindre à une de nos prochaines réunions

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT :

Le Président remarque en préambule que le nombre d'adhérents présent à Seilhac est très important, 33 véhicules de loisirs et plus de 70 personnes, montrent tout l'intérêt que les adhérents portent à l'association Clip car Evasion et leur volonté de la faire perdurer. Si la région assez centrale où se déroule aujourd'hui l'AG a permis au plus grand nombre de venir, il constate surtout, que cela confirme notre besoin de rencontres et de partages, à partir de nos véhicules de loisirs. Mais aussi, plus certainement, pour le plaisir de retrouver cette amitié construite au fil des années et sans cesse élargie, sans pour autant renier nos différences. Important à constater dans le monde où nous vivons aujourd'hui. C'est pour cela que les responsables de l'association ne peuvent être qu'encouragés, dans leur volonté de faire partager les expériences de chacun acquises à partir de l'utilisation de leur véhicule de loisir.

Mais il fait remarquer, qu'il emploie aujourd'hui, plus volontiers les termes "véhicules de loisirs", plutôt que celui plus restrictif de clipcar. En effet, force est de constater, que notre association a évolué tranquillement mais sûrement, et quelle s'est adaptée aux évolutions de ses adhérents et « ouverte » insensiblement à d'autres types de véhicules de loisirs. En conséquence il pense avec les membres du bureau de l'association, qu'il est temps, sans bouleversement, et en prenant bien en compte la légitime inquiétude qui pourrait « envahir » certains d'entre nous, d'adapter au moins nos statuts à la situation qui est la notre à ce jour.

Il précise alors ce qui est remarquable :

- nombre de camping car ou cellules rapportées, sont venus grossir nos rangs et, ou remplacer des Clips:
 - d'abord, à cause de ces incontournables soucis de santé, qui nous limitent dans nos mouvements et qui rendent difficiles les déplacements dans l'espace relativement réduit du clip.
 - également pour les propriétaires des premières générations de Clips qui ont essuyé les "plâtres", et qui après beaucoup de problèmes, ont préféré choisir un autre type de véhicule.
- nombre de proches de nos adhérents, qui très intéressés par l'esprit et les propositions de sorties et après y avoir participé..... sont restés auprès de nous, sans nécessairement posséder un clip.

C'est donc à partir de cet état de fait, en répétant que notre volonté est de conserver l'esprit et les racines qui sont les nôtres, (le Clipcar reste et restera la base de notre association) que le Président propose de faire évoluer nos statuts.

Par ailleurs, il précise, qu'il faut « rebondir » à partir de ce constat et que nous devons nous ouvrir :

- aux autres véhicules de loisirs de même concept

- à tous ceux que des adhérents voudraient parrainer, à partir du moment où ils s'inscrivent dans notre philosophie.

STATUTS (PROPOSITION DE MODIFICATIONS):

Le Président expose alors les modifications de statuts que cela entraîne. (voir en annexe les textes des statuts actuels et ceux proposés). Une discussion ensuite s'engage.

La première remarque fait constater que la modification des statuts n'était pas à l'ordre du jour de la convocation à cette assemblée générale. Le président répond qu'effectivement ça ne l'était pas, mais qu'il était apparu malgré tout opportun, à lui et aux membres du bureau de l'aborder à cette assemblée. Ce sujet avait été auparavant « effleuré » mais jamais réellement discuté.

Par contre, Le Président, reconnaît que nous nous devons de tendre vers un fonctionnement le plus rigoureux possible de notre association. Tout en acceptant que l'esprit qui nous unit doit nous permettre « de comprendre ses libertés » de fonctionnement. Il précise par ailleurs que les statuts actuels de l'association permettent au conseil d'administration de les modifier.(art.8)

Après un long échange résumé ci-dessus, d'autres remarques sont exposées par les présents :

- la pérennité du clip car n'est pas certaine :
 - les clips existants même s'ils changent de mains ne seront pas éternels
 - la fabrication des clips neufs peut s'interrompre
 en conséquence, puisque ce qui nous unit aujourd'hui, ce sont surtout les liens d'amitiés que nous avons construits. Pourquoi ne pas aller plus loin encore dans l'évolution et pourquoi ne changerions nous pas le nom de l'association en ne la rattachant plus au véhicule Clip car.
- L'originalité de notre association tient à la spécificité du clip car. L'esprit qui nous réunit disparaîtrait si le clip car n'était plus le seul véhicule admis dans notre club.

Le Président rappelle qu'il n'est pas question, en ce qui le concerne, de bouleverser les statuts et le nom de l'association, mais qu'il pense avec les membres du bureau qu'en prenant acte de la situation actuelle il est possible sans perdre notre « âme », tout en « légalisant » la situation des adhérents qui ont changé de véhicule, d'élargir notre champ d'adhésion. De plus, il est persuadé que la poursuite de la fabrication du clip est vitale pour la 'association. Il conclut sur ce sujet, en indiquant que les modifications de statuts seront soumises aux votes lors du « vote des résolutions »

RAPPORT ET COMPTE RENDU FINANCIER:

Jean Bénézech trésorier de l'association indique qu'au 31/12/2001 le solde des comptes de l'association est de 5736,13F. Que le compte Epargne dégage un solde de 34 532,69F. Soit un total en trésorerie de 40 268,82F. Il propose de ne pas modifier le montant de la cotisation soit 200F ou 30,5 Euros

VOTE DES RESOLUTIONS:

- Rapport du Président : approuvé à l'unanimité
- Modification des statuts : 1 abstention
- Rapport et compte rendu financier : approuvé à l'unanimité

ELECTION DU BUREAU:

3 membres sont à renouveler, Messieurs Pascal Maresquier, Jean Pierre Yvon, qui renouvellent leur candidature et Gérard Bosch qui ne souhaite pas se représenter. Françoise Collot proposant sa candidature. Le quorum étant atteint (33 présents, 15 pouvoirs pour 85 adhérents) au cours du vote qui s'en suit les membres élus à l'unanimité sont: Françoise Collot, Pascal Maresquier, Jean Pierre Yvon.

Le Président avant de passer au rapport d'activité a tenu à remercier Gérard Bosch et Geneviève son épouse qui tout en restant des membres à part entière de l'association ont souhaité passer le relais à d'autres au sein du bureau. Il a rappelé le rôle important qu'ils ont eus dans le développement de l'association et tout particulièrement dans les propositions de voyages qui ont fait voyager beaucoup d'entre nous. Merci encore à eux deux.

RAPPORT D'ACTIVITE

- **Situation de l'association**

Le Président, présente à l'aide de graphiques la situation de l'association, on constate : (voir graphiques joints)

- Une stabilité du nombre d'adhérents, ceux qui n'ont pas réadhéré sont remplacés par des nouveaux adhérents propriétaires de clip car neufs, mais aussi de clips d'occasion. A ce sujet il précise que le site Internet de l'association est très régulièrement consulté à ce sujet.
- Les retraités restent majoritaires, mais les actifs sont plus nombreux, avec un pourcentage important d'enseignants.
- La répartition des adhérents par régions, toujours aussi importante en région parisienne et aussi à l'ouest et au sud-est.

Par ailleurs il fait un rapide examen des types d'attellages qui sont les notes.

- **Compte rendu de l'activités 2001 et début 2002 et propositions pour 2003 et 2004**

Monsieur Marc Chevreau prend la parole et relate les différentes manifestations qui se sont déroulées en 2001 et début 2002. Il constate que notre activité ne faiblit pas. Sans doute grâce aux efforts et à la participation d'un nombre croissant d'entre

nous. Il insiste malgré tout sur notre besoin constant de vos propositions. Les propositions pour 2003 sont: sur la base d'un calendrier identique aux années précédentes nous vous proposerons :

- Pâques : Le Pays basque préparé par la famille Rembaud (fils), pendant les vacances scolaires du 12 au 20 et du 19 au 27 avril 2003.
- Pentecôte : La Bretagne sud par M. et Mme Lallier et Bernard et Brigitte Guérin.
- Été : diverses pistes sont à l'étude :
 - Allemagne : Bernard Menanteau, notre spécialiste nous proposera bientôt un parcours, mais pour découvrir une région . En effet il n'est pas possible de « faire » l'Allemagne en une seule fois.
 - Italie centrale : (La Toscane : Florence, Rome, etc....).
 - Le président rappelle qu'il prépare un voyage pour la Laponie (Finlande, Norvège) en passant par St Petersburg, qui devrait être au point pour 2004
- Bourget : nous vous proposerons de nous retrouver pendant le salon des véhicules de loisirs 2003 du Bourget à Senlis

Dossier « Problèmes. Améliorations. Solutions »

L'heure avançant, le Président fait un rapide état de l'avancement de cette rubrique. Il constate que peu de réponses à l'enquête lui sont parvenues, mais que la qualité de celles-ci lui ont permis de commencer à réaliser un certain nombre de fiches qui seront diffusées aux adhérents. Il rappelle que de nombreux clipcaristes qui ont acquis un clip d'occasion, n'ont jamais été conseillés sur son utilisation. Le problème de la responsabilité de l'association est évoqué à propos de suggestions de modification d'éléments du clip, notamment ceux qui concernent les parties mécaniques. Il ressort de la discussion qui s'engage, à partir d'un exemple concernant le blocage du système de freinage pour faciliter la marche arrière, qu'il devra bien être indiqué les limites d'utilisation et les risques encourus après modifications. Le Président rappelle à cette occasion que toute modification sur l'attelage, le freinage, le châssis.... doit faire l'objet d'un contrôle par le service des mines.

Le Président conclut ce chapitre en faisant appel à nouveau aux adhérents pour transmettre à l'association leur expérience afin de la faire partager aux autres. Peu importe la forme : photos, écrits, dessins, tout est exploitable.

LA FFCC

Gérard Daniel fait le compte rendu de la réunion à laquelle il a participé, l'objet était :

- Mise en place d'un partenariat « terrains de camping/FFCC »
- Diffusion d'une fiche d'appréciation permettant aux camping-caristes (mais aussi clipcaristes) d'indiquer à la Fédération, les qualités et défauts des aires qui leurs sont réservées. (elles se développent de plus en plus en France et à l'étranger)

LE PRODUIT CLIPCAR

Comme à l'habitude le Président fait le point sur le produit Clip Car, rappelle que l'association souhaite toujours que perdure la fabrication des clips. Il passe ensuite la parole à Paul Ledon adhérent mais aussi fabricant de clipcar. Celui-ci rappelle, en faisant l'historique de la fabrication des clips, en insistant sur le rôle important « joué » par André Morin, qu'il ne lui pas été facile de mettre en place cette dernière fabrication de clip. Il nous informe que dans les quinze jours, il compte bien nous annoncer la mise en place d'un réseau national de commercialisation. Il ajoute de plus que le Clipcar se trouve à nouveau au catalogue de la CAMIF.

En ce qui concerne sa participation aux diverses manifestations commerciales, Paul Ledon, précise qu'il ne sera pas au Salon du Bourget, mais que par contre il participera à diverses foires commerciales et en autres celle de Lyon du 18 au 27 Octobre. Pour conclure il nous propose que dans une de nos prochaines réunions, nous accueillons des professionnels de la fabrication d'éléments de véhicules de loisirs pour nous expliquer leur fonctionnement, nous conseiller sur leur utilisation et réglage. Il pense particulièrement à tout ce qui concerne le freinage.

Ensuite des échanges ont lieu entre Paul Ledon et des adhérents présents, suite à des problèmes lors d'interventions de s.a.v. . Paul Ledon en prend bonne note et s'engage à les résoudre dès son retour à Parthenay.

L'Assemblée Générale s'est terminée à 19h30.

Et c'est autour d'un bien agréable apéritif que la soirée s'est poursuivie.

Le dimanche nous sommes allés à Uzerche où une visite commentée autour du parcours du patrimoine et une exposition "L'homme dans le paysage limousin" nous ont permis de découvrir cette superbe Cité médiévale. Et aussi une bien intéressante expo des compagnons du tour de France. Après un retour au camping pour déjeuner autour de grandes tablées spontanément dressées, nous nous sommes rendus l'après-midi à Treignac découvrir cette Cité médiévale au bord de la Vézère. Un certain nombre d'adhérents se sont aussi attardés dans une superbe chocolaterie..... La soirée s'est conclue au « Relais des Monédières » dans une atmosphère très conviviale.

Le lundi ceux qui pouvaient rester ont découvert Pompadour. Après une visite d'une grande rigueur des Terrasses du Château, nous nous sommes rendus à la Jumenterie Nationale de la Rivière. L'émerveillement était de règle, tant les juments et poulains dans leurs enclos étaient d'une beauté rare. Notre retour s'est effectué par la "Route de la Pomme" et Vigeois où nos hôtes nous avaient réservé une halte dans un cadre superbe pour déguster les pommes délicieuses issues de la production locale.